

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le mercredi le 2 octobre 2013 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir.gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19h30 et vérifie le quorum.

2013-10-247  
5969

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2013-10-248  
5969

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 9 septembre 2013.

**QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2013-10-249  
5969

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapport financier**

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 septembre 2013.

**- Aqueduc**

Pointe-aux-Outardes : 2 850 m<sup>3</sup>, moyenne : 95 m<sup>3</sup>/jr  
Les Buissons : 13 952 m<sup>3</sup>, moyenne : 465 m<sup>3</sup>/jr  
Station de recherche : 03-09-2013 au 01-10-2013 8,8 m<sup>3</sup>  
Camping de la Rive : 03-09-2013 au 01-10-2013 1,64 m<sup>3</sup>



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

### - Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 04,18 et 20 septembre 2013  
Incendie : 3 septembre 2013  
Premiers répondants : aucun  
Transport et formation : camion autopompe

### - M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 21 août 2013.

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2013-10-250  
5970

### CORRESPONDANCE :

#### Reçue :

\* Aucune

#### Expédiée :

\* M. René Lamontagne, Mission HGE -13-09-11- envoi de la résolution numéro 2013-09-233 selon laquelle le conseil mandate la firme Mission HGE afin de réaliser les évaluations environnementales phase 1 pour les puits P-2A secteur Les Buissons et le puits P-3 secteur de la Pointe, et ce au coût de 3 900 \$, plus taxes. Les travaux seront réalisés au moment de la construction du puits P-3 secteur de la Pointe afin d'économiser les frais de déplacement.

\* Mme Jeanne Finn, 167, rue Labrie -13-08-20- envoi de la résolution numéro 2013-09-235 selon laquelle la Municipalité donne un avis favorable au projet d'utilisation pour fin autre qu'agricole pour la partie du lot 13-27, du rang de la Pointe-aux-Outardes, située dans la zone agricole protégée.

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2013-10-251  
5970

### PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 02-10-2013 avec la liste des transferts budgétaires.

### LISTE DES TRANSFERTS POUR OCTOBRE 2013

#### Transferts:

02 11000 200	Charges sociales employeur – Élus	+	100 \$
02 13000 335	Internet - Administration	+	800 \$
02 13000 414	Administration et informatique	+	2 500 \$
02 13000 670	Fournitures de bureau	+	400 \$
02 13000 951	Quote-part MRC	+	100 \$

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



02 19000 970	Dons et subventions – O.S.B.L.	+ 3 800 \$
02 22000 331	Téléphonie	+ 200 \$
02 22000 455	Immatriculation	+ 300 \$
02 22000 525	Ent. Et rép. – Véhicules incendie	+ 2 750 \$
02 41200 419	Services techniques – Pur. Eau	+ 3 500 \$
02 52000 959	Participation O.M.H.	+ 625 \$
02 61000 670	Fourniture de bureau – Urbanisme	+ 500 \$
		<hr/>
		15 575 \$
02 11000 131	Rémunération de élus	- 2 000 \$
02 11000 133	Allocation de dépenses – Élus	- 500 \$
02 19000 141	Salaire régulier - Concierge	- 2 000 \$
02 19000 200	Charges sociales – Employeur	- 500 \$
02 22000 425	Assurance véhicules - Incendie	- 500 \$
02 22000 649	Pièces et accessoires – Incendie	- 2 750 \$
02 32000 521	Entretien infrastructures routières	- 4 725 \$
02 41200 411	Analyses de l'eau	- 2 500 \$
02 62100 951	Quote part- MRC Dev. Indust.	- 100 \$
		<hr/>
		15 575 \$

**ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

Aucun engagement de crédit.

**PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS**

Aucun règlement.

**PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS**

2013-10-252  
5971

**RÉVISION BUDGÉTAIRE – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION  
DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter la révision budgétaire 2013, datée du 5 septembre 2013, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes sera de 7 706 \$, pour l'année 2013.

2013-10-253  
5971

**NOMINATION REPRÉSENTANTE – SEMAINE DE L'ACTION  
BÉNÉVOLE 2014**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Marielle Dionne afin de représenter la municipalité de Pointe-aux-Outardes au sein du comité de travail pour planifier les activités et orientations de la semaine de l'action bénévole 2014 du Centre de bénévolat Manicouagan inc.



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister aux rencontres.

**2013-10-254  
5972**

**ENTRETIEN D'HIVER – RUE GAGNÉ**

**CONSIDÉRANT** la demande reçue de l'Association des propriétaires de la rue Gagné afin de leur venir en aide concernant le déneigement et le sablage de la rue Gagné;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût pour le déneigement de la saison 2013-2014 est au montant de 3 966,64 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire leur remettre un montant de 1 750 \$ pour aider au déneigement et au sablage de la rue Gagné qui est un chemin privé de tolérance.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité remette un montant de 1 750 \$ à l'Association des propriétaires de la rue Gagné pour les aider à payer les frais de déneigement de la rue Gagné qui est un chemin de tolérance.

**2013-10-255  
5972**

**SOUSSION SUR INVITATION – CONSTRUCTION DU PUIS P-3  
DU SECTEUR DE LA POINTE**

**CONSIDÉRANT** les soumissions sur invitation, reçues pour la construction du puits P-3 du secteur de La Pointe;

**CONSIDÉRANT QUE** le plus bas soumissionnaire conforme est Samson & Frères inc.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Samson & Frères inc. pour la construction du puits P-3 du secteur de La Pointe, au coût de 86 619,58 \$, taxes incluses.

Les travaux sont conditionnels à l'acceptation de la CPTAQ.

Ces travaux font partie de la programmation de travaux 2010-2013 dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

**ENTRETIEN – PONT ÉMILE-LAPOINTE**

**Ce sujet est remis à une séance ultérieure.**

**2013-10-256  
5972**

**CORRECTIONS – PAVAGE RUE DE BAIE-SAINT-LUDGER**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a des corrections à faire, suite aux travaux de pavage qui ont été réalisés avec de l'enrobé bitumineux plané sur la rue de Baie-Saint-Ludger;

**CONSIDÉRANT** l'estimation des travaux à réaliser.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'estimation des travaux correctifs au pavage sur la rue de Baie-Saint-Ludger fait par Les entreprises Jacques Dufour & Fils inc. soit :

Nettoyage de la chaussée  
Pose d'un liant d'accrochage  
Corriger les trous avec de l'enrobé bitumineux à chaud  
Signalisation pendant les travaux

Pour un montant de 4 570 \$, plus taxes.

2013-10-257  
5973

**LETTREGE – CAMION AUTOPOMPE**

**CONSIDÉRANT** l'acquisition d'un nouveau camion autopompe pour le service des incendies;

**CONSIDÉRANT QU'** il doit être lettré pour fin d'identification, selon les normes et avec le logo de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Fillion Enseignes enr. afin de réaliser le lettrage du camion autopompe.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Fillion Enseignes enr. afin de réaliser le lettrage du camion autopompe, et ce, au coût de 770 \$, plus taxes.

2013-10-258  
5973

**RADIO – CAMION AUTOPOMPE**

**CONSIDÉRANT** l'acquisition d'un nouveau camion autopompe pour le service des incendies;

**CONSIDÉRANT QU'** il faut procéder à l'achat et l'installation d'un radio mobile Kenwood TK-7360, pour le nouveau camion incendie, afin d'être en communication avec la CAUREQ et les autres services incendies de la Péninsule;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de VIP Télécom inc. pour la fourniture et l'installation d'un radio mobile Kenwood TK-7360, dans le nouveau camion autopompe.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité des membres votants, d'accepter la soumission de VIP Télécom inc. pour la fourniture et l'installation d'un radio mobile Kenwood TK-7360, dans le nouveau camion autopompe.

Le conseiller Julien Normand se retire de la décision.

2013-10-259  
5973

**SYSTÈME COMMUNICATION INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QUE** les contrats de radios Mike avec Telus mobilité, sauf un, sont rendus à terme, pour les pompiers à temps partiel et certains employés municipaux;



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

- CONSIDÉRANT QUE** des radios cellulaires avec fonction « push to talk » sont efficaces et le meilleur moyen pour rejoindre un nombre maximal de pompiers;
- CONSIDÉRANT QUE** les 4 municipalités de la Péninsule auront le même système de communication;
- CONSIDÉRANT** la soumission reçue de la compagnie Bell.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de la compagnie Bell :

- pour la fourniture de 8 appareils Sonim XP5520 pour le service incendie au coût de 28 \$ / mois, chacun, plus taxes;
- le chef pompier aura un accès cellulaire au coût de 16,50 \$/mois, plus taxes;
- pour la fourniture de 2 appareils Samsun Rugby III, avec accès cellulaire pour l'inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics ainsi que pour la directrice générale et secrétaire-trésorière au coût de 44,50 \$/mois, chacun, plus taxes.

Il est également résolu d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat d'une durée de 3 ans avec la compagnie Bell.

2013-10-260  
5974

**REFONTE COMPLÈTE DU SITE INTERNET**

- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder à la refonte complète de son site web et la création d'une page Facebook dans une nouvelle version afin de faciliter les mises à jour et l'ajout d'informations;
- CONSIDÉRANT QU'** avec la venue de nouvelles technologies, l'Internet est accessible de différentes façons et la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire se mettre à jour afin de répondre à cette demande grandissante;
- CONSIDÉRANT QU'** une demande d'aide financière a été acceptée dans le cadre du pacte rural pour réaliser ce projet ;
- CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Imagexpert pour réaliser le projet.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Imagexpert pour réaliser la refonte complète du site Web et la création d'une page Facebook pour la municipalité de Pointe-aux-Outardes afin de faciliter les mises à jour et l'ajout d'information, et ce au coût de 11 260 \$, plus taxes. Pour ce projet, un montant de 9 906 \$ sera reçu dans le cadre du pacte rural.

Il est également résolu de prendre 3 040,20 \$ dans le surplus accumulé afin de réaliser ce projet.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2013-10-261  
5975

**AMÉNAGEMENT ÉQUIPEMENT POUR PROJECTION SUR ÉCRAN  
GÉANT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder à l'aménagement de la salle communautaire du Centre des loisirs afin d'y favoriser la projection de films, de documentaires, hockey, baseball, football, jeux interactifs pour le divertissement de sa population intergénérationnelle;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes souhaite faire l'acquisition d'équipements et d'accessoires pour les diverses projections;

**CONSIDÉRANT QUE** les équipements et les accessoires seraient utilisés par les organismes de la municipalité pour des représentations spéciales;

**CONSIDÉRANT QU'** une demande d'aide financière a été acceptée dans le cadre du pacte rural pour réaliser ce projet ;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de CEV pour l'acquisition des équipements et accessoires afin de réaliser le projet.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de CEV pour la fourniture des équipements et accessoires afin d'aménager la salle communautaire du Centre des loisirs pour la projection sur écran géant dans le but de divertir la population intergénérationnelle, et ce au coût de 7 563,06 \$, taxes incluses. Pour ce projet, un montant de 5 787 \$ sera reçu dans le cadre du pacte rural.

Il est également résolu de prendre 1 776,10 \$ dans le surplus accumulé afin de réaliser ce projet.

2013-10-262  
5975

**PROJET ACQUISITION SKIS ET RAQUETTES – PARTENARIAT  
AVEC L'ÉCOLE LES DUNES – PACTE RURAL**

**CONSIDÉRANT** le projet d'acquisition de matériel de plein air pour la péninsule, soit des skis et des raquettes pour les enfants, dans le cadre du pacte rural;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Pointe-aux-Outardes s'engage à avoir un partenariat avec l'école Les Dunes pour l'entretien, l'entreposage et l'utilisation des équipements.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Kathleen Brisbois, coordonnatrice en loisirs, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du pacte rural pour l'acquisition de skis et raquettes pour les enfants de la péninsule.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

**AFFAIRES NOUVELLES**

2013-10-263  
5976

**PROJETS – COMITÉ DE LA FAMILLE ET MADA**

**CONSIDÉRANT QUE** les projets pour la politique familiale qui seront réalisés à partir du mois d'octobre sont : je cuisine en famille et la troupe intergénérationnelle;

**CONSIDÉRANT QUE** le lancement de la politique MADA aura lieu le 20 octobre prochain.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser les dépenses suivantes pour le comité de la famille et MADA :

Activité « Je cuisine en famille »	200 \$ (Mme Nathalie Auclair)
Troupe intergénérationnelle	1 000 \$ (MDJ Le SQUAT)
Brunch familiale - Lancement de la politique MADA	500 \$ (FADOQ de PAO)
Décoration – Lancement de la politique MADA	25 \$ (Municipalité)
Prix certificat cadeau – Lancement de la politique MADA	100 \$ (Municipalité)
Affiche – Lancement de la politique MADA	350 \$ (Municipalité)
Chansonnier – Lancement de la politique MADA	<u>250 \$</u> (Municipalité)
<b>Pour un total de :</b>	<b>2 425 \$</b>

2013-10-264  
5976

**DEMANDE D'UTILISATION POUR FIN AUTRE QUE AGRICOLE  
DES LOTS 22, 23, 24, 25, ET 26 DU RANG DE LA POINTE-AUX-  
OUTARDES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a pris connaissance de la demande d'utilisation pour fin autre que agricole d'une partie des lots 22, 23, 24, 25 et 26 situés en zone agricole protégée, du rang 1, appartenant au Ministère de Ressources Naturelles et Les Semences Élites du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les parties des lots 22 à 26 faisant partie de la demande d'utilisation pour fin autre que agricole pour l'aménagement d'une piste cyclable n'a pas un fort potentiel agricole et offre peu de possibilité d'accueillir de nouvelles activités agricoles ;

**CONSIDÉRANT QU'** aucune conséquence négative sur le déroulement d'activités agricoles déjà existantes ou en devenir ne sont



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



appréhendées;

**CONSIDÉRANT QU'** aucune contrainte et effet des lois et règlements ne sont appréhendés;

**CONSIDÉRANT QUE** l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ne seraient pas affectées;

**CONSIDÉRANT QU'** aucune atteinte à la qualité et à la quantité d'eau et du sol n'est appréhendé;

**CONSIDÉRANT QUE** l'effet sur la préservation pour l'agriculture, des ressources d'eau et de sol sur le territoire de la municipalité locale et la région ne se trouvent pas affectés;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'aménagement d'une piste cyclable se veut favorable pour le développement du tourisme pour la région;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente demande affecte bien entendu les conditions socio-économiques nécessaires à la vitalité du village de Pointe-aux-Outardes puisque ce projet permettra de développer le tourisme, de maintenir et de créer de nouveaux emplois.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité donne un avis favorable au projet d'utilisation pour fin autre qu'agricole pour l'aménagement d'une piste cyclable sur les lots 22, 23, 24, 25 et 26, du rang 1.

Il est également résolu d'autoriser M. Maxime Whissell ou M. Jean-Denis Vachon à signer le formulaire de demande d'utilisation pour fin autre qu'agricole nécessaire pour l'aménagement de la piste cyclable et payer les frais au montant de 350 \$ pour la demande.

2013-10-265  
5977

**JOURNÉE PRÉVENTION – SERVICE INCENDIE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

**CONSIDÉRANT QUE** les services incendies de la Péninsule désirent organiser une journée pour la prévention des incendies, le 12 octobre prochain;

**CONSIDÉRANT QUE** cette année, la journée de prévention des incendies aura lieu au Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser un budget de 500 \$ au service incendie de Pointe-aux-Outardes pour l'organisation de la journée pour la prévention des incendies qui aura lieu le 12 octobre prochain, au Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes.



2013-10-266  
5978

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

**FORMATION COMBEQ – LA STABILISATION DES RIVES**

Il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à participer à la formation « La stabilisation des rives » de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui aura lieu à Sept-Îles, le 23 octobre, au coût de 260 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2013-10-267  
5978

**ACHAT – DÉTECTEUR PORTATIF DU NIVEAU DES BOUES**

**CONSIDÉRANT** la suggestion du MAMROT et du MDDEFP, lors de leur visite pour le système d'égout de la rue David, concernant l'achat d'un détecteur portatif du niveau des boues afin de prolonger le temps entre chaque vidange de la fosse septique de la rue David ainsi que celles des bâtiments municipaux de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire procéder à l'achat d'un détecteur portatif du niveau des boues;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Geneq inc. pour la fourniture d'un détecteur portatif du niveau des boues.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Geneq inc. pour la fourniture d'un détecteur portatif du niveau des boues et ce, au coût de 975 \$, plus taxes.

2013-10-268  
5978

**AVANT-PROJET – PROLONGEMENT AQUEDUC SECTEUR  
POINTE-AUX-OUTARDES**

**CONSIDÉRANT** la demande de M. Simon Canuel et Mme Évelyne Roy, en date du 18 septembre 2013, afin d'avoir accès à l'aqueduc municipal qui est situé à quelques mètres de leur résidence en construction;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire avoir une évaluation des travaux pour le prolongement de l'aqueduc municipal jusqu'au 590, chemin Principal;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Groupe-conseil TDA pour réaliser l'étude d'avant-projet.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Groupe-conseil TDA pour réaliser l'étude d'avant-projet pour le prolongement de l'aqueduc municipal jusqu'au 590, chemin Principal, au coût de 2 950 \$, plus taxes.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite la population à poser des questions.

2013-10-269  
5979

**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 21 h 01.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE/  
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

